



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

## DÉLIBÉRATION N° 112/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 09H00  
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

### PORTANT APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET DU PORT (M14) DE LA CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 49  
Nombre de Conseillers Présents : 36  
Nombre de Procuration : 08  
Date de la convocation : vendredi 04 décembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 43  
Vote :  
Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le lundi quatorze décembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.**

**ETAIENT PRÉSENTS** : Serge SMOCK (présentiel) - Gilles ADELSON (présentiel) - Monique AZER (Visio) - Serge BAFEAU (présentiel) - Julner BELIZAIRE (présentiel) - Dominique BERTONI (présentiel) - Ruth BIDIU CEPRIKA (présentiel) - Pascal BRIQUET (présentiel) - Louis-Mike CALUMEY (présentiel) - Daniel CASTOR (présentiel) - Jean-Philippe CHAMBRIER (présentiel) - Kenny CHEN-TUNG (présentiel) - Claire CHINON (présentiel) - Albanie CIPPE (présentiel) - Xavier CLERVAUX (présentiel) - Liser CLIFFORD (présentiel) - Seedna DELAR (présentiel) - Serge FÉLIX (présentiel) - Teed GASPARD (présentiel) - Nestor GOVINDIN (Visio) - Sandrine JACQUES-GAÏL (présentiel) - Elaine JEAN (présentiel) - Farah KHAN (présentiel) - Patrick LECANTE (présentiel) - Phong LY (Visio) - Mikaël MANCEE (Visio) - Yolande MILZINK-CINCINAT (présentiel) - Hélène PAUL (présentiel) - Stéphanie PREVOT-BOULARD (présentiel) - Anne-Michèle ROBINSON (Visio) - Hélène SERVIUS (présentiel) - Rolande SILEBER (présentiel) - Eliodore TORVIC (présentiel) - Sandra TROCHIMARA (présentiel) - Patricia VICTOR (présentiel)

**ETAIENT ABSENTS REPRESENTES** : Yahya DAOUD → **Procuration** à Sandrine JACQUES-GAÏL - Christian FAUBERT → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA - Chester LÉONCE → **Procuration** à Julner BELIZAIRE - Claude PLENET → **Procuration** à Serge FÉLIX - Axel RINO → **Procuration** à Farah KHAN - Magali ROBO-CASSILDE → **Procuration** à Mikaël MANCEE - Corinne SIGER → **Procuration** à Eliodore TORVIC - Thierry ELIBOX → **Procuration** à Hélène SERVIUS

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : Jean-Victor CASTOR - Corine DIMANCHE - Eugène EPAILLY - Roland LOE-MIE - Tineffa NAÏSSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Eliodore TORVIC

## Exposé des motifs

Le Budget Supplémentaire du Port 2020 de la CACL relève de la nomenclature budgétaire et comptable (M14) ;

Il a pour objet de reprendre les résultats reportés de l'exercice précédent, les RAR, éventuellement d'inscrire de nouvelles opérations et de modifier les crédits inscrits dans les budgets précédents.

Il ne peut être adopté qu'après le vote du compte administratif de l'exercice précédent dont il intègre les résultats. Il comprend les reports provenant de l'exercice précédent, des ajustements de recettes et de dépenses du budget primitif du même exercice, et, éventuellement, des dépenses et des recettes nouvelles.

La reprise des résultats se traduit par :

L'inscription des lignes budgétaires suivantes, quel que soit le mode de vote retenu :

- 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté",
- 002 "résultats de fonctionnement reporté"
- 1068 : affectation du résultat de fonctionnement

Le projet de Budget Supplémentaire du Port 2020, soumis à l'approbation du Conseil Communautaire, a été arrêté à **444 820,90 €** en dépenses et en recettes, valeur toutes taxes, tous mouvements et toutes sections confondus.

Le projet de Budget supplémentaire du Port (M14) 2020 soumis au vote du Conseil Communautaire est présenté conformément à l'état comptable réglementaire, d'autre part.

-----

**Vu** les articles L.5211-1, L.5211-36 et L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'organisation du débat sur les orientations budgétaires et sur le vote du budget supplémentaire ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget du Port ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 modifié ;

**Vu** la Délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** la Délibération N° 01/2020/CACL du 31 janvier 2020 actant la tenue du Débat sur les Orientations Budgétaires 2020, étape importante dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité ;

**Vu** la Délibération N° 38/2020/CACL du 5 mars 2020 portant vote du Budget du Port M14 de l'exercice 2020 ;

**Vu** la Délibération N° 60/2020/CACL du 23 juillet 2020 approuvant le compte de gestion du budget du Port (M14) de l'exercice 2019 ;

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20201214-112-AP-2020CA01-DE Date de télétransmission : 21/12/2020 Date de réception préfecture : 21/12/2020
--

**Vu** la Délibération N° 61/2020/CACL du 23 juillet 2020 portant vote du compte administratif du Port (M14) de l'exercice 2019 ;

**Entendu** l'avis favorable du Bureau du mardi 08 décembre 2020 ;

**Entendu le Rapport N° 112/2020/CACL** relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Port (M14) de la CACL - Exercice 2020.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**DONNE ACTE** au Président de son **Rapport N° 112/2020/CACL** relatif à l'approbation du Budget supplémentaire du Port (M14) de la CACL - Exercice 2020.

**APPROUVE** le Budget supplémentaire du Port (M14) de la CACL exercice 2020, tel qu'il est présenté dans l'annexe jointe à la présente délibération, arrêté tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de **444 820,90 €** et conformément au tableau ci-dessous :

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	<b>dépenses de la section fonctionnement</b>				
011	Charges à caractères général	905 880			905 880
012	Charges de personnel	231 000			231 000
014	Atténuations de produits				-
65	Charges de gestion courante			1 000	1 000
66	charges financières				-
67	charges exceptionnelles				-
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>145 000</b>		<b>208 385</b>	<b>353 385</b>
042	Opérations de transferts entre sections				-
002	Déficit reporté				-
	RAR 2019				-
	<b>Total dépenses</b>	<b>1 281 880.00</b>	-	<b>209 385.45</b>	<b>1 491 265.45</b>
	<b>recettes de la section fonctionnement</b>				
	RAR 2019				0
013	Atténuation de charges				-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				-
70	Produit des services du domaines	11 000			11 000
73	Impôts et taxes				-
74	Dotations et participations	1 219 880		430 620	789 260
75	Autres produits de gestion courantes	51 000			51 000
76	produits financiers				-
77	Produits exceptionnels				-
78	reprises sur provision pour risques				-
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			640 005	640 005.45
	<b>Total recettes</b>	<b>1 281 880.00</b>	-	<b>209 385.45</b>	<b>1 491 265.45</b>
		-	-	-	-

Accusé de réception en préfecture  
 973-249730045-20201214-112-AP-2020CACL-DE  
 Date de télétransmission : 21/12/2020  
 Date de réception préfecture : 21/12/2020

chapitre	intitule du chapitre	BP2020	DM 01	BS 2020	Total VOTE
	depenses de la section investissement				
	<b>RAR 2019</b>				-
001	Excédent de fonctionnement reporté				-
13	Subventions d'investissement				-
16	Remboursement d'emprunts				-
23	Immobilisations en cours	443 600		215 435	659 035
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				-
041	Opérations patrimoniales	16 400		20 000	36 400.00
	<b>Total depenses</b>	<b>460 000.00</b>	-	<b>235 435.45</b>	<b>695 435.45</b>
	recettes de la section investissement				
	<b>RAR 2019</b>				-
001	Excédent d'investissement reporté				-
10	Dotations, fonds, divers et reserves			7 050	7 050
1068	excédents de fonctionnement capitalisée				-
13	subventions d'investissements	298 600			298 600
16	emprunts				-
021	Virement de la section fonctionnement	145 000		208 385	353 385
23	Immobilisations en cours				-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				-
041	Opérations patrimoniales	16 400.00		20 000.00	36 400.00
	<b>Total recettes</b>	<b>460 000.00</b>	-	<b>235 435.45</b>	<b>695 435.45</b>
		-	-	-	-

**AUTORISE** le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement des opérations et programmes et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

**AUTORISE** le Président à procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au Budget supplémentaire du Port (M14) pour l'exercice 2020 et à signer, à cet effet, les actes nécessaires ;

**AUTORISE** le Président à engager les travaux, les missions de maîtrise d'œuvre et les études se rapportant aux opérations inscrites au Budget supplémentaire du Port (M14) de la CACL - exercice 2020, dans le respect du Code des marchés publics et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

**AUTORISE** le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de ces opérations et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires pour la bonne exécution du Budget supplémentaire du Port (M14) de la CACL - Exercice 2020.

**DECIDE** de transmettre la présente Délibération à Monsieur le Préfet de Guyane et à Monsieur le Directeur des Finances Publiques de Guyane - Centre des Finances Publiques de Cayenne-Amandiers.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le lundi 14 décembre 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

**Serge SMOCK**

Accusé de réception en préfecture  
973-249730045-20201214-112-AP-2020CACL-DE  
Date de télétransmission : 21/12/2020  
Date de réception préfecture : 21/12/2020